

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

RESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRET n° 278/PR/MCET

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Constitution du 26 Novembre 1960

VU le décret n° 381/PCM du 25 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey;

VU le décret n° 111/PR/CAB du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement;

VU la loi n° 59/16 ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République dont la nomination des titulaires est faite par le Premier Ministre le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu

VU le décret n° 64/232/PR/CAB du 2 Août 1961 fixant la rémunération et les indemnités allouées au personnel servant dans les cabinets ministériels

VU l'arrêté n° 6/MCET du 15 Février 1961 nommant Mr. MAGNES Bernard Conseiller aux affaires administratives Directeur de Cabinet du Ministre de Commerce, de l'Economie et du Tourisme

VU le décret du nommant Mr. de REGO Ingénieur Conseiller Technique et chargé de Mission au Ministère du Commerce, de l'Economie et du Tourisme

SUR proposition du Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE

ARTICLE 1er Mr. MAGNES Bernard, Conseiller aux affaires administratives est nommé Conseiller Technique du Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme en remplacement de Mr. de REGO remis à la disposition de Mr. le Président de la République .

ARTICLE 2.- Les indemnités de cabinet de Mr. MAGNES sont imputables au Budget National Chapitre 307-01 - Article I.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui aura pour effet à compter du 1er Août 1961 sera enregistré , publié et communiqué partout où besoin sera./.

PORTO-NOVO, le 5 SEPTEMBRE 1961
P. le Président de la République
absent
le Vice-Président

AMPLIATIONS

PR..... 15
JORD..... 1
Ministres..... 12
CF..... 1
BF..... 5
DP..... 1
Trésor..... 1
SGCM..... 1
MCET..... 2
Intéressé..... 1
MAC..... 1
Archives..... 1

VU: LE MINISTRE DU
COMMERCE, DE L'ECONOMIE
ET DU TOURISME

VU: LE MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET

VU: LE CONTROLE FINANCIER

S.M. ADITHY.